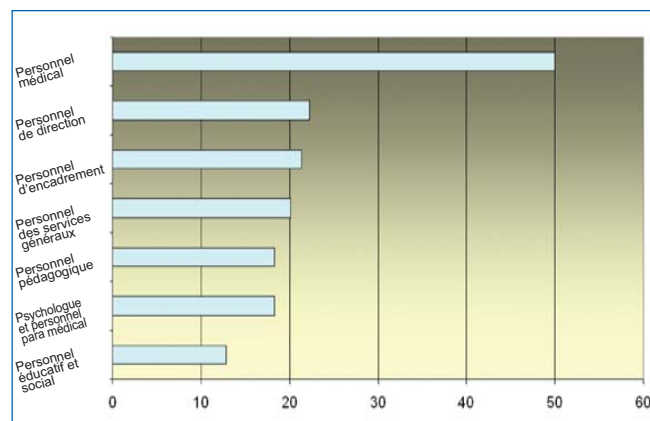


Part des personnes âgées de 55 ans et plus par fonction



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

Au 31.12.2004, 16 % de l'ensemble du personnel travaillant dans les structures ou services accueillant des adultes et enfants en difficulté déclarait un âge égal ou supérieur à 55 ans. Ce taux cache des disparités importantes suivant les fonctions exercées.

Ce sont les médecins et l'ensemble du personnel de direction qui affichent une part de personnels de 55 ans ou plus élevée. En effet, ce sont 4 directeurs sur 10 et un psychiatre sur deux qui ont 55 ans ou plus. De même, un psychologue, un chef de service éducatif ou une assistante maternelle sur 4 sont susceptibles de quitter leur emploi, pour faire valoir leur droit à la retraite, dans les prochaines années.

Plus de 50 % des personnes travaillant auprès des adultes ou enfants en difficulté exercent leur activité dans ce secteur depuis moins de 5 ans. Cette proportion est encore plus élevée pour ce qui concerne le personnel éducatif et social. La jeunesse et la durée d'emploi de ce personnel laisse présager un taux de rotation important dans ces fonctions.

Parmi les 3 265 personnes travaillant, on dénombre 90 personnes en emploi aidé ou emploi jeune, soit 66 ETP. Plus de 50 % d'entre eux bénéficient d'un CES ou d'un CEC, 18 % d'un emploi jeune.

### Présentation de l'enquête ES2004

Celle-ci s'adresse aux établissements et services qui accueillent des adultes et des enfants en difficulté. La liste des établissements interrogés est principalement issue d'une extraction du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) ; elle a été complétée par les informations fournies par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales pour les maisons relais et les organismes conventionnés au titre de l'ALT.

Plusieurs volets composent le questionnaire : identification des structures, activité, personnel. Le volet clientèle, personnes présentes au 15.12.2004 et personnes ayant quitté les structures au cours de l'année, a fait l'objet d'un échantillonnage non représentatif au niveau régional et n'est donc pas traité ici. En région Centre, certains établissements n'ayant pas répondu à l'enquête un redressement a été nécessaire pour estimer les données. Les pondérations ont été obtenues en se calant sur les données du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) au 31 décembre 2004, c'est à dire le nombre d'établissements et de places installées par catégorie d'établissement.

#### Pour en savoir plus :

DREES : Etudes et résultats N°507 - Juillet 2006 - les établissements accueillant des adultes et des familles en difficulté sociale : premiers résultats de l'enquête ES 2004



Directeur publication  
Rédaction  
Mise en page

ISBN :

Pierre-Marie DETOUR  
Service Etudes et Statistiques Régional  
Service Commun de Communication de la  
Ddass du Loiret et Drass du Centre  
2-11-095562-7

Les établissements accueillant des personnes en difficulté en région Centre

## Les établissements accueillant des personnes en difficulté en région Centre

Au 31.12.2004, la région Centre offrait près de 2 100 places d'hébergement pour adultes et familles en difficulté, principalement concentrées dans les centres d'hébergement en réinsertion sociale et dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, relevant de la compétence de l'Etat. Cet hébergement proposé, sous forme regroupée ou diffuse dans le parc locatif, affiche un taux d'occupation de plus de 95 %. Ces structures accueillent avec leur famille un nombre important d'enfants ou adolescents : ils représentent 42 % de la population hébergée. Concernant l'accueil spécifique des enfants en difficulté sociale, qui relève de la compétence des Conseils généraux, la région Centre propose 2 560 places en établissements auxquelles il convient d'ajouter 3 680 places dans les services de suivi.

Environ 3 265 personnes travaillent dans les structures d'accueil pour adultes et enfants en difficulté. Ces emplois exercés parfois à temps partiel, correspondent à plus de 2 800 équivalents temps plein. Les professions socio-éducatives sont les plus représentées avec notamment plus de 520 éducateurs spécialisés et plus de 330 moniteurs éducateurs. L'âge moyen des personnes exerçant leur activité dans ces établissements est de 42 ans, plus élevé pour les personnes exerçant des fonctions de direction, plus jeune pour les fonctions socio-éducatives.

### A - Les structures accueillant des adultes ou des familles

Différentes structures, proposant des services divers, accueillent en région Centre des adultes et des familles en difficulté. Il s'agit :

- des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qui accueillent pour une durée limitée (6 mois renouvelable une fois sur demande motivée) des adultes et des familles en difficulté sociale
- des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) qui assurent l'hébergement et l'accompagnement social des personnes accueillies pendant toute la durée de la procédure d'examen de leur demande, recours éventuel compris
- des centres provisoires d'hébergement qui assurent l'hébergement temporaire et la préparation à l'insertion sociale et professionnelle des réfugiés et des demandeurs d'asile munis de visas long séjour pour une période de six mois, le cas échéant renouvelable six mois
- des établissements d'accueil mère-enfant dont le public est principalement constitué de femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans
- des maisons relais qui s'adressent à des personnes fortement désocialisées mais ne nécessitant pas un accompagnement social lourd.

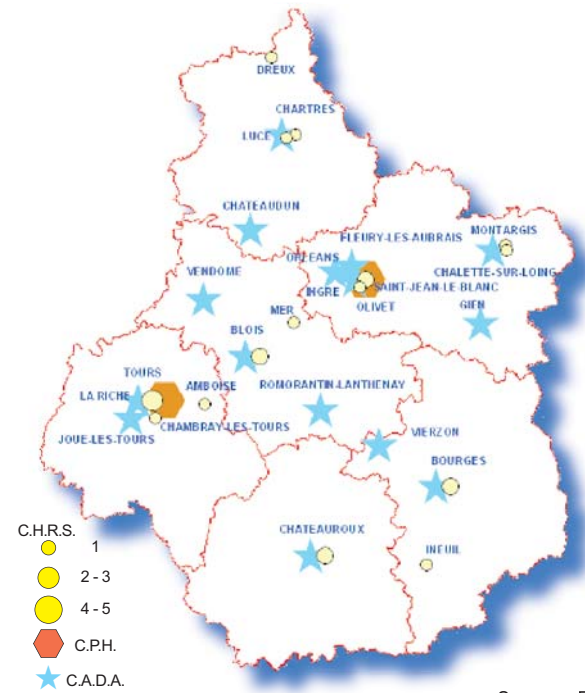
Ces structures sont de la compétence de l'Etat sauf les établissements d'accueil mère-enfant qui relèvent de la compétence des Conseils Généraux.

Ces établissements offrent près de 2 100 places pour accueillir des adultes et familles en difficulté.

septembre 2006



### Etablissements en faveur des adultes en difficulté en Région Centre



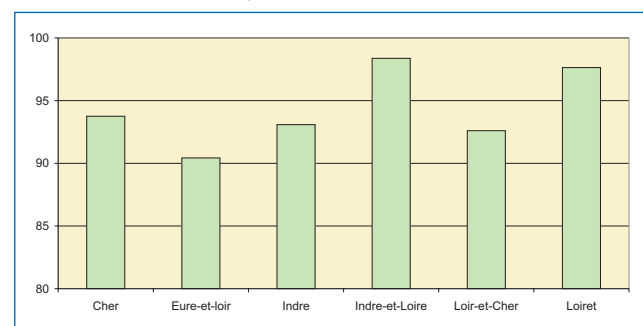
#### Les structures accueillant des adultes en difficulté

Département	CHRS		CPH		CADA		Maison relais		Centre d'accueil mère enfant	
	Nombre d'établissements	Nombre de places installées	Nombre d'établissements	Nombre de places installées	Nombre d'établissements	Nombre de places installées	Nombre d'établissements	Nombre de places installées	Nombre d'établissements	Nombre de places installées
Cher	3	162	0	0	2	138	0	0	1	27
Eure-et-Loir	3	121	0	0	2	110	0	0	1	14
Indre	3	54	0	0	1	60	0	0	1	7
Indre-et-Loire	7	219	1	50	2	155	0	0	1	70
Loir-et-Cher	4	155	0	0	2	120	1	6	1	7
Loiret	5	182	1	40	5	350	0	0	1	48
Ensemble	25	893	2	90	14	933	1	6	6	173

Source : DREES - DRASS Centre - Enquête ES 2004

Les départements les plus urbains de l'Indre-et-Loire et du Loiret sont ceux qui présentent l'offre d'accueil la plus importante avec respectivement 494 et 620 places. Cependant, au regard de la population, le département du Cher apparaît bien pourvu alors que l'Eure-et-Loir et l'Indre semblent en déficit.

#### Taux d'occupation des structures d'accueil



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

D'après l'enquête réalisée auprès de l'ensemble de ces établissements, au 31.12.2004, le taux d'occupation s'élevait à plus de 95 %, soit plus de 1 900 personnes hébergées. Parmi elles, on comptait près de 800 enfants ou adolescents, soit 42 % de la population hébergée.

Plus d'un quart des structures affichait un taux d'occupation supérieur à 100%. Les taux d'occupation les plus élevés sont relevés dans l'Indre-et-Loire et le Loiret alors que l'Eure-et-Loir, dont la capacité d'accueil apparaît faible, affichait un taux d'occupation inférieur à la moyenne régionale.

Le type d'hébergement proposé aux personnes en difficulté peut être de deux types :

- L'hébergement regroupé : il s'agit d'un hébergement de type foyer, les adultes et familles étant hébergées au sein même de l'établissement
- L'hébergement diffus : il s'agit d'un hébergement qui n'est pas offert au sein de l'établissement mais par la mise à disposition de logements (chambres, appartements, ou maisons) indépendants, disséminés dans la ville.

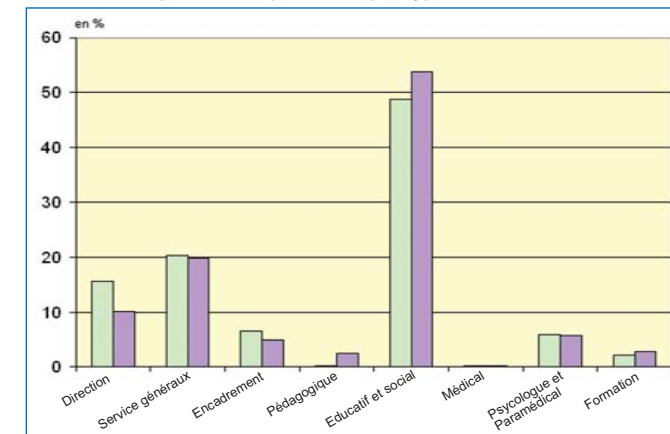
Les 48 établissements ont déclaré plus de 630 places et 216 logements en hébergement regroupé, auxquels il faut ajouter 35 places et 252 logements en hébergement diffus. Concernant les logements, on note une différence entre les deux types d'hébergement. En regroupé, ceux-ci sont dans plus de 6 cas sur 10 de type T1, alors qu'en hébergement diffus, 70 % d'entre eux sont de type T3 ou T4.

Concernant les services, 8 sont uniquement conventionnés ou habilités par l'Aide Sociale à l'Enfance, 1 est conventionné uniquement par la protection judiciaire de la jeunesse, les 9 autres déclarent le double conventionnement ou habilitation (ASE et PJJ).

Le nombre de places proposé par les services d'action éducative en milieu ouvert n'a pas évolué depuis 1997 ; on dénombrait 3269 places à cette date là.

Par ailleurs, au mois de décembre 2004, 355 enfants ou adolescents avaient bénéficié d'actions éducatives de la part des clubs et équipes de prévention

#### Répartition du personnel par type de fonction



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

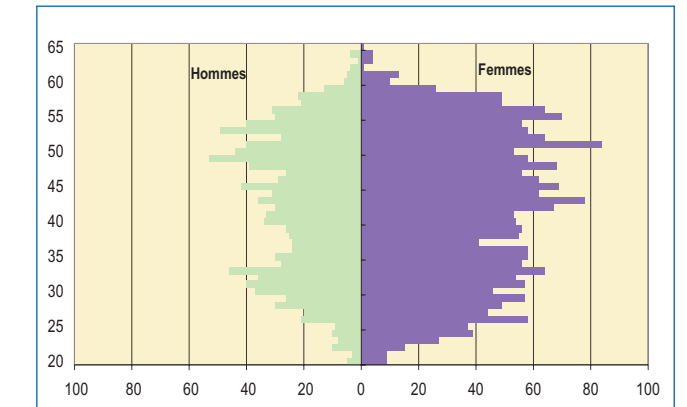
#### C - Un nombre d'emplois supérieur à 2800 équivalent temps plein

Fin 2004, 3 265 personnes occupaient un emploi dans les établissements ou services en faveur des adultes et enfants en difficulté. Parmi elles, plus d'un quart, soit près de 880, travaillait à temps partiel ce qui correspondait à environ 438 équivalents temps plein (ETP). Globalement, l'accueil des personnes en difficulté fournit plus de 2800 emplois en ETP, dont plus de 6 sur dix sont occupés par des femmes. Les professions les plus représentées sont celles d'éducateurs spécialisés (522 personnes soit 493 ETP), les moniteurs éducateurs (333 personnes soit 315 ETP) ainsi que les assistantes maternelles (334 personnes travaillant majoritairement

à temps plein). Ce sont les établissements qui accueillent les enfants qui concentrent le plus grand nombre d'emploi ; 2 320 équivalents temps plein travaillent dans ces structures (soit un taux d'encadrement de 37 emplois pour 100 places), alors que 495 personnes exercent leur activité dans les établissements pour adultes et familles ; le taux d'encadrement, de par la nature de l'activité y est plus faible, il s'établit à 24 emplois pour 100 places, supérieur de 4 points au taux national. La structure de l'emploi varie peu en fonction du public accueilli. Cependant, la part des emplois socio-éducatifs est plus importante dans les structures pour enfants alors que les postes de direction sont proportionnellement plus nombreux dans les établissements pour adultes.

Concernant le personnel socio-éducatif, outre les emplois d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs qui sont très présents dans l'ensemble des établissements, on relève la présence d'assistants de service social et de conseillers en économie sociale et familiale dans les établissements pour adultes et d'assistantes maternelles dans les structures et services pour enfants.

#### Pyramide des âges des personnels



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

L'âge moyen des professionnels est de 42 ans ; il est inférieur à la moyenne pour les éducateurs spécialisés (39 ans) et les moniteurs éducateurs (36 ans). A l'opposé, la moyenne d'âge des assistantes maternelles est de 47 ans. Les fonctions de direction sont assurées par des personnes plus âgées, les directeurs affichant un âge moyen de 51 ans.

## Les structures accueillant des enfants en difficulté

Département	Etablissements						Services					
	Foyer de l'enfance		Maison d'enfants à caractère social		Village d'enfants		Lieux de vie		Service d'action éducative en milieu ouvert		Centre de placement familial socio-éducatif	
	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places
Cher	1	72	0	0	0	0			1	384		
Eure-et-Loir	1	120	9	871	0	0			1	800	3	250
Indre	1	41	3	103	0	0			1	411		
Indre-et-Loire	2	128	12	413	2	100	2	12	3	799	1	14
Loir-et-Cher	0	0	8	214	0	0			1	270	4	180
Loiret	1	46	10	409	1	44			1	560		
Ensemble	6	407	42	2010	3	144	2	12	8	3224	8	444

Source : DREES - DRASS Centre - Enquête ES 2004

Les 69 structures ou services recensés en région Centre, offrent une capacité d'accueil de plus de 6 200 places dont plus de 2 000 pour le seul département d'Eure-et-Loir. Ces places se répartissent en places en établissements (Foyers de l'enfance, MECS, village d'enfants : plus de 2 560) et en services (près de 3 700). Par rapport à la population des moins de 20 ans, au 1.1.2004, le département d'Eure-et-Loir apparaît effectivement comme un département bénéficiant d'un nombre de places important alors que les départements du Cher et du Loiret semblent moins bien équipés.

Par rapport aux résultats issus de l'enquête effectuée en 1997, on dénombre 130 places supplémentaires dans les foyers de l'enfance ainsi que la création d'un village d'enfants dans le Loiret. A l'opposé, le nombre de places en MECS a peu évolué au cours de cette période, il s'établissait à 1969 places en 1997.

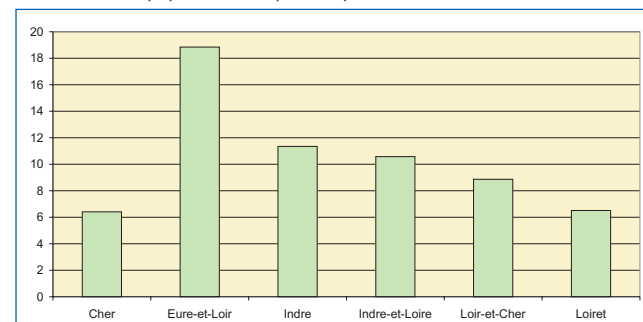
## L'accueil dans les établissements...

Ces structures offrent sur la région environ 2 560 places ; le département du Cher dispose de peu d'établissements, l'Eure-et-Loir concentre près de 40 % des places. Fin 2004, le taux d'occupation était de 92 %, il variait peu entre les différents départements de la région hormis l'Indre-et-Loire dont les structures étaient plus sollicitées et qui affichaient un taux d'occupation de 95 %. Les trois quarts des structures accueillant des enfants déclarent une capacité d'accueil inférieure à 50 places. Plus de 6 places sur 10 sont proposées en internat complet, 20 % en internat de semaine et 10 % en structure éclatée. Les autres types d'accueil (Placement familial social, Lieu de vie, accueil d'urgence, de jour) étant peu utilisés.

... est complété par une offre de service diversifiée

En région Centre, on compte 3 680 places de services de suivi, pour les enfants ayant des difficultés et leur permettant une meilleure insertion sociale. Le département d'Eure-et-Loir est celui qui présente la plus forte capacité d'accueil (28 % des places) suivi par le département d'Indre-et-Loire (22 %). Ces places sont principalement issues de services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) qui assurent également des prestations éducatives à domicile. Parmi les 18 services enquêtés, 8 déclarent un nombre de places inférieur à 50 et 7 affichent un nombre de places important, supérieur à 150.

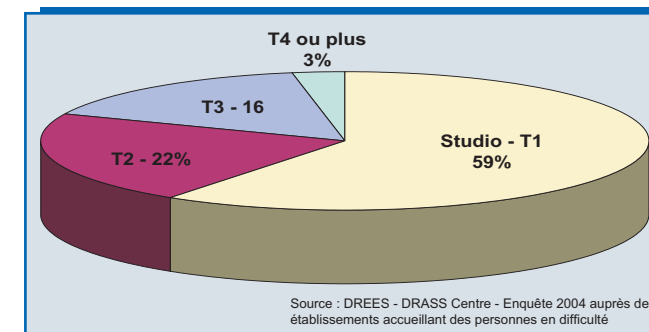
Taux d'équipement en places pour les enfants en difficulté



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

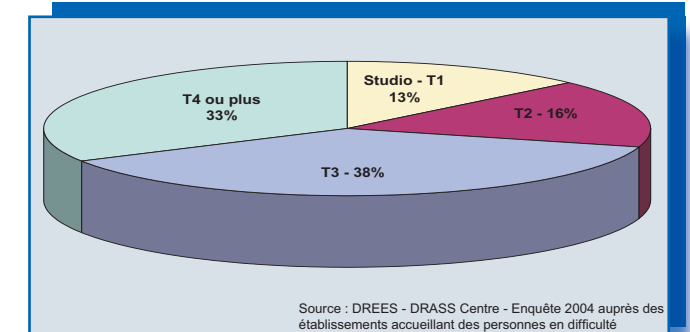
Plus de 7 unités sur dix étaient gérées par une association. Elles sont de taille moyenne, 66 % d'entre elles offrant moins de 50 places.

Type de logements en hébergement regroupé



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

Type de logements en hébergement diffus



Source : DREES - DRASS Centre - Enquête 2004 auprès des établissements accueillant des personnes en difficulté

Au cours de l'année, le nombre d'entrées et de sorties s'est équilibré : on dénombreait 2 190 entrées pour 2 070 sorties.

**Une offre d'hébergement en réinsertion sociale répondant à un besoin...**

Au 15.12.2004, les 25 centres d'hébergement en réinsertion sociale (CHRS) de la région Centre semblaient saturés en accueillant près de 900 personnes. Ce taux d'occupation élevé était principalement dû à un taux de remplissage supérieur aux capacités dans le département du Loiret et une quasi-saturation dans les départements de l'Indre-et-Loire et de Loir-et-cher. A l'opposé, dans l'Indre, seules 7 places sur dix étaient occupées au 15.12.2004. Au regard du nombre d'habitants, le Loiret apparaît sous équipé, ce qui explique la pression exercée par une demande forte de places dans ce type d'établissements. Le caractère urbain, engendrant une concentration des difficultés sociales de ce département, peut également expliquer cette situation. Moins de 10 % des places de CHRS au niveau régional étaient, d'après les établissements, affectées à l'hébergement d'urgence. La grande majorité des places permet d'accueillir des publics précaires hors situation d'urgence.

**...accueillant de nombreux enfants...**

Les 2/3 des structures déclaraient accueillir des enfants ou adolescents. Ainsi, fin 2004 près de 320 enfants étaient hébergés dans ces établissements.

**... et proposant un hébergement et des prestations diversifiés**

Les CHRS de la région ont déclaré 270 places en hébergement regroupé dont près de 130 en chambres individuelles et 85 en chambres aménagées pour les couples et les familles, auxquelles s'ajoutent 166 logements dont une centaine de studio ou de T1. L'hébergement diffus proposé par les CHRS était composé de 134 logements et seulement d'une trentaine de places.

Outre l'hébergement, les CHRS proposent à leur clientèle un certain nombre de prestations liées à l'emploi (aide à la recherche d'emploi, contact avec les administrations, bilan de compétence...), au logement (aide à la recherche, constitution de dossier d'aide au logement) ou à la justice. Quelques structures proposent aux personnes accueillies d'exercer des activités professionnelles en atelier au sein de l'établissement, afin de favoriser une meilleure insertion professionnelle.

### Plus de 900 places d'accueil pour les demandeurs d'asile, fin 2004

Les 14 établissements présents sur le territoire régional au 31.12.2004, affichaient une capacité totale de 933 places. D'après les résultats de l'enquête, le taux d'occupation fin 2004 était supérieur à 95 %. A cette date, les structures de l'Indre et de l'Indre-et-Loire étaient complètes, il restait quelques places dans les autres départements. La population accueillie était constituée à plus de 42 % par des enfants ou des adolescents, soit plus de 360 personnes. Dans l'ensemble, les établissements sont de taille moyenne ; en effet 9 sur 14 affichent une capacité d'accueil comprise entre 50 et 100 places. Les CADA de la région ont déclaré 317 places et 35 logements en hébergement regroupé et 104 logements en hébergement diffus, dont près de la moitié de logements de grande dimension (Type T4 ou plus). Plus de 7 établissements sur 10 proposent un service « d'aide aux démarches » et un service de « prestations relatives au logement ». De même, les services de « prestations relatives à l'emploi ou à la santé » sont présents dans plus d'un cas sur deux.

### Une offre de places en augmentation

D'après les informations fournies par l'ensemble des CADA, en juin 2006, le nombre de places a augmenté de plus de 200 depuis la date de l'enquête portant à 1 140 la capacité d'accueil de la région Centre. Fin juin 2006, le taux d'occupation s'établit à 94 % ; les établissements du département d'Indre-et-Loire semblent saturés ; ceux du Cher affichent également un taux de remplissage proche de 100 %. Seul le département de Loir-et-Cher qui depuis fin 2004 a augmenté son nombre de places de 50 % affiche un taux d'occupation plus faible (86 %).

### Des établissements complétant l'offre d'hébergement envers les personnes en difficulté...

La région Centre dispose également sur son territoire de deux centres provisoires d'hébergement (CPH) dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, regroupant 90 places. Ces centres accueillant de façon temporaire des réfugiés déclaraient un taux d'occupation peu supérieur à 70 % fin 2004. Ces structures mettent à disposition principalement des logements ordinaires situés hors établissements.

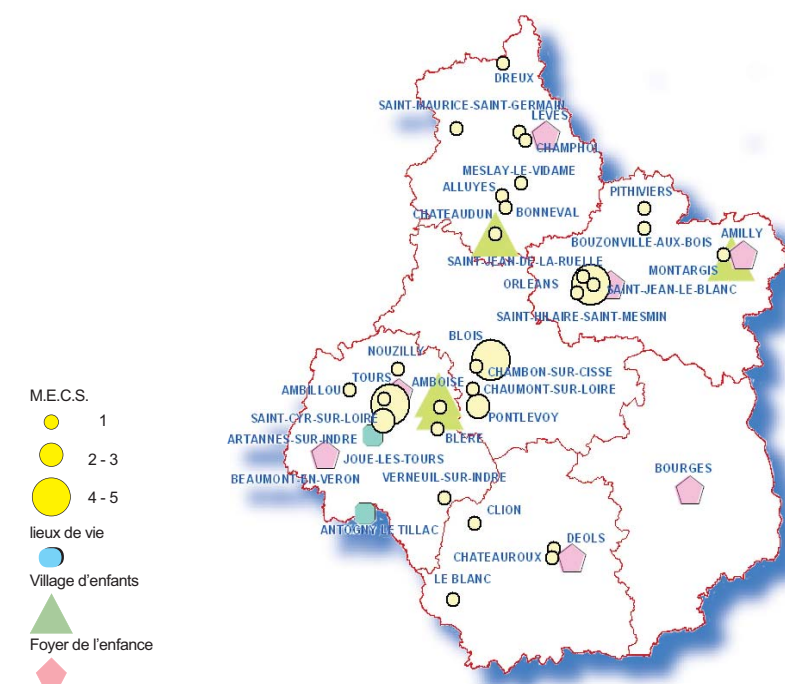
L'offre en direction des publics fragilisés est complétée par les 6 centres d'accueil mère-enfants situés sur la région, de façon homogène, dans la mesure où on compte une structure par département. Ces centres disposent de plus de 170 places qui fin d'année 2004 étaient occupées à plus de 85 %.

### Des dispositifs complémentaires

Des places peuvent également être mobilisées au titre de l'Allocation de Logement Temporaire (ALT). Elles sont destinées à des personnes défavorisées exclues des aides personnalisées au logement. L'ALT est versée par les CAF aux associations et aux centres communaux d'action sociale, elle permet de développer une offre de logement temporaire dans le parc locatif classique. Fin 2004, les 56 organismes ayant bénéficiés de l'ALT en région Centre déclaraient une capacité de 820 places et 380 logements. Ils accueillent, environ 1 680 personnes dont 30 % d'enfants.

D'autres dispositifs dont le financement est assuré par l'Etat peuvent être mobilisés, en direction de public fragilisé, afin de faire face à des situations d'urgence. L'accueil proposé n'est pas pérenne (certains de ces dispositifs bénéficient de l'ALT), il s'avère donc délicat de donner des chiffres précis concernant les capacités d'hébergement notamment celles liées à l'urgence. Cependant, on peut estimer de l'ordre de 1 900 places en moyenne, les capacités d'accueil pouvant être mobilisées sur la région, plus de la moitié de ces places d'hébergement étant situées dans le seul département du Loiret.

### Etablissements en faveur des enfants en difficulté en Région Centre



### B - Les structures accueillant des enfants en difficulté

L'accueil des enfants et adolescents en difficulté se fait au travers de différentes structures ou services, relevant de la compétence des Conseils Généraux. On peut distinguer :

#### Les établissements :

- Les foyers de l'enfance : ce sont des établissements départementaux qui accueillent les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de leur zone géographique
- Les enfants dont les familles se trouvent en difficulté et ne peuvent assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants sont confiés par l'ASE ou le juge.
- Les villages d'enfants : dans ces structures, il s'agit de reconstituer des familles stables autour de quelques « mères » spécialement choisies et formées pour élever des enfants orphelins ou n'ayant pas d'attaches familiales étroites et appartenant à des fratries qu'il convient de ne pas dissocier.
- Les lieux de vie : ce sont des structures destinées à accueillir peu d'enfants (entre 2 et 7) et à favoriser leur insertion sociale. Ils accueillent des enfants en très grande difficulté et peuvent leur proposer des activités très diverses.

#### et les services :

- Les services d'action éducative en milieu ouvert : ceux-ci ont pour objet de suivre des mineurs et leur famille, créer et maintenir dans le milieu naturel des conditions socio-éducatives susceptibles de permettre aux enfants une évolution favorable. Ces prestations peuvent être diligentées par les services départementaux de l'Aide Sociale à l'enfance (ASE) pour réaliser des Aides Educatives à Domicile (AED).
- Les centres de placement familial socio-éducatif : sont destinés à accueillir des jeunes avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre, qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.
- Les clubs et équipes de prévention : ce sont des organismes implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés ; ils ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion.